

Rencontres Européennes de la propreté urbaine du 9 avril 2013

« Propreté publique et déchets sauvages » : mécanisme des appels à projets

Martine Gillet

Adjointe à l' Inspecteur général

Office wallon des déchets

Av. Prince de Liège, 15

5100 JAMBES

Belgique



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



1



Appel à projets « Propreté publique et déchets sauvages » (1/3)

❖ Objectifs principaux

- Aider les opérateurs de terrain à structurer une action novatrice et originale qui puisse agir progressivement et durablement sur les causes des problèmes de propreté, sur les comportements, sur les facteurs induisant les incivilités (comme jeter ses déchets sur la voie publique), et sur ceux encourageant la propreté
- Evaluer les actions mises en place à travers la mise en réseau des porteurs d'initiatives novatrices et ainsi construire un champ d'actions efficace

❖ Trois outils principaux

- Un vadémécum (≈ cahier des charges) pour structurer les initiatives
- Un site internet: www.alapoubelle.be
- Un helpdesk pour aider les porteurs de projets à élaborer un projet conforme au vadémécum

Appel à projets « Propreté publique et déchets sauvages » (2/3)

- ❖ Du processus d'élaboration – 3 étapes :
 1. Large consultation des acteurs de terrain (intercommunales, villes, communes, associations environnementales, agence de développement local, contrats de rivière, etc.)
 2. Elaboration du vadémécum
 3. Large diffusion du vadémécum auprès des acteurs de terrain et création d'un site internet <http://www.alapoubelle.be> reprenant les informations utiles .

- ❖ Public visé => 700 acteurs potentiellement intéressés
 - Pouvoirs publics locaux (villes, communes, intercommunales)
 - Associations publiques
 - Associations environnementales
 - Contrats de rivière
 - ...

Appel à projets « Propreté publique et déchets sauvages » (3/3)

- ❖ De la procédure de sélection et d'évaluation
 - Constitution d'un jury constitué de « spécialistes » et des représentants de l'administration et du Cabinet du Ministre en charge de l'environnement
 - Evaluation selon une grille multicritères
 1. Qualité technique
 2. Mise en oeuvre, gestion, ressources
 3. Impacts potentiels
 4. Communication

- ❖ Budget
 - Max. 20 000 €/projet
 - Max. 30 projets

Le vadémécum « Propreté publique et déchets sauvages » (1/3)

❖ 3 axes d'intervention complémentaires :

1. Equipements et outils visant à renforcer l'aménagement d'espaces publics;
2. Projets locaux visant à prévenir, réduire et supprimer les déchets sauvages;
3. Dispositifs d'évaluation.

❖ Actions éligibles

- Projets d'aménagements d'espaces urbains problématiques pour la propreté publique ;
- Outils pour cartographier la propreté publique, les zones problématiques ;
- Projets pédagogiques ;
- Actions liant clairement opérations de propreté et de prévention ;

Le vadémécum « Propreté publique et déchets sauvages » (2/3)

- Actions valorisant les métiers liés à la propreté publique ;
- Ateliers/ animations de sensibilisation y compris les actions de mobilisation des élus et des communes ;
- Ateliers de formation à l'attention d'un public ciblé ;
- Outils de sensibilisation et de communication ; outils visant à changer les comportements ;
- Outils et prestations pour l'évaluation du projet ;
- Mise en place d'un réseau apprenant « propreté publique et déchets sauvages » .

❖ Partenariats vivement encouragés

❖ Fort accent sur l'aspect novateur des projets

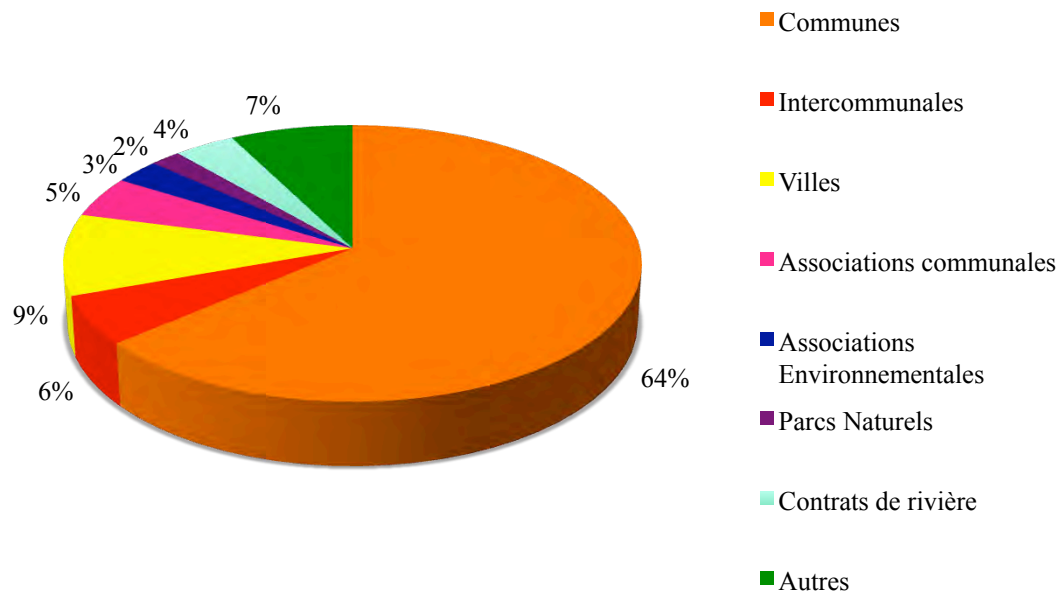


Le vadémécum « Propreté publique et déchets sauvages » (3/3)

- ❖ Définition explicitée de l' « aspect novateur » :
 - Une adéquation entre les causes d' abandon de déchets et les mesures envisagées;
 - Des partenariats pour toucher un public circonscrit et non conscient de ses comportements;
 - La manière / les moyens mis en œuvre pour faire passer le message et stimuler une forme d' engagement de la part du public;
 - Des actions reproductibles et généralisables;
 - Des actions prises en amont, comme par exemple, la consultation des riverains touchés par la problématique, l' identification de leurs besoins en matière de propreté publique, l' implication de ceux-ci dans la recherche de solutions et leur mise en œuvre, le suivi de la mesure de leur degré de satisfaction à l' issue de l' action.

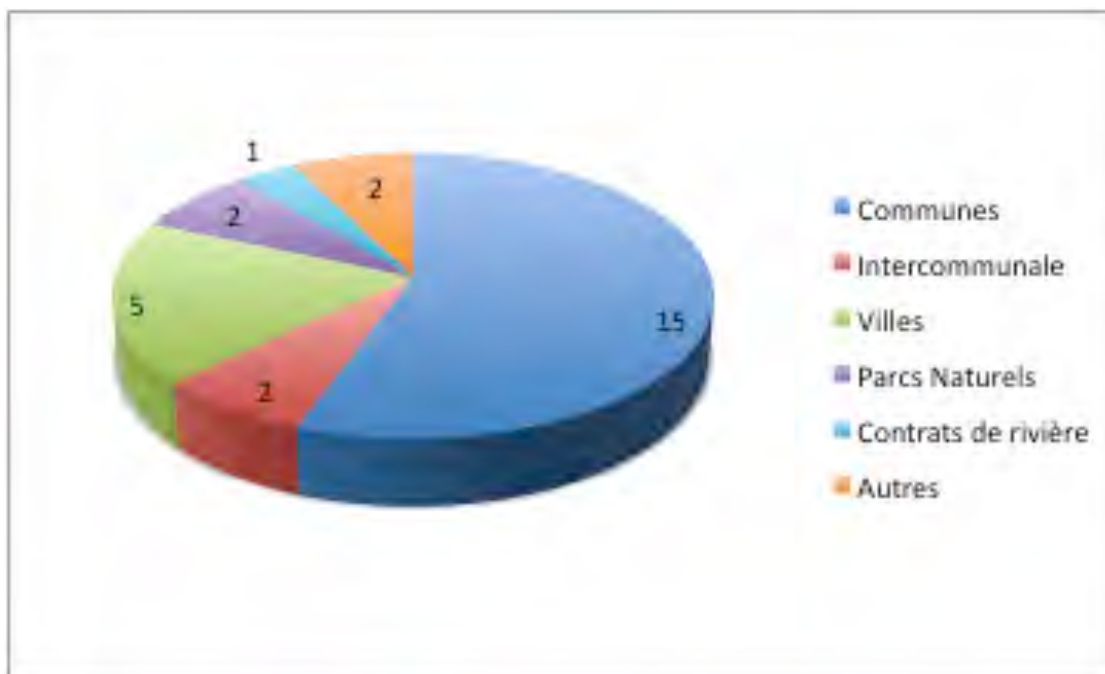
Résultats (1/5)

❖ 105 projets reçus



Résultats (2/5)

- ❖ 27 projets sélectionnés par le jury = 25 % des projets retenus
 - 10 très bons projets



Résultats (3/5)

- ❖ Objectifs recherchés de l' appel à projets globalement atteints;
 - ❖ Marge d' amélioration possible => leçons à tirer de l' évaluation;
 - ❖ Aspects novateurs difficile à atteindre, beaucoup de projets traditionnels;
 - ❖ Décloisonnement des acteurs / large partenariat;
 - ❖ Nombreux projets portés par des conseils communaux pour la jeunesse ou l' enfance
 - ❖ Complémentarité des 3 axes difficile à mettre en œuvre
 - ❖ Analyse des bénéfices en terme d' impact peu présente dans les projets

- ❖ En terme de contenu
 - ❖ Confusion déchets sauvages et dépôts sauvages

Résultats (4/5)

- ❖ Réelle réflexion sur les actions à réaliser pour obtenir un changement de comportement (= -10% des projets)
- ❖ Recherche d'une plus grande implication citoyenne, surtout des jeunes via les écoles
- ❖ Conscientisation de groupes très ciblés: enfants et fumeurs

- ❖ Au niveau des 3 axes
 - Forte demande pour améliorer / renforcer le mobilier urbain (poubelles de tri, cendriers de rue, ..) et le matériel de nettoyage
 - Intérêt pour les outils cartographiques
 - Effort de créativité en matière de sensibilisation de public cible (création de poubelles ludiques, fabrication de déchets géants, théâtre-action, théâtre de rue, charte d'engagement, réalisation de film, slogan évocateur, etc.)
 - Faiblesse généralisée au niveau de l'axe évaluation

Résultats (5/5)

- ❖ 75% des projets rejetés pour
 - Manque de pertinence et de cohérence par rapport aux 3 axes
 - Cible mal définie
 - Elimination de projets trop focalisés (mégots de cigarette et déjections canines);
 - Elimination de projets visant les dépôts clandestins
 - Contenu trop restrictif
 - Ex. Achat d' un camion et de 3 poubelles de tri supporté par un affichage pour sensibiliser les passants
 - Analyse coûts / bénéfices faible

Annexe

Exemples de projets proposés par type d'organisme porteur



Quelques exemples de projets

- ❖ Porteur: Commune rurale de Wasseiges
- ❖ Titre: « mon extraordinaire bestiaire »
- ❖ Lieux ciblés: 4 villages - Alentours d' écoles ; Centres de villages ; Espaces naturels fréquentés
- ❖ Public ciblé: Enfants de 8 – 12 ans (+- 160 élèves) ; tous habitants désireux de s' impliquer dans le projet
- ❖ Contenu:
 - Réalisation d' un parcours dans les 4 villages, où les endroits problématiques deviendront la terre d' accueil d' une bête fantastique (adaptation d' une poubelle, un banc, un réverbère, un panneau d' information, ...). Ces étranges bestioles seront non seulement nourries par les déchets sauvages, mais deviendront également un but de promenade.
 - Indication des réalisations sur une carte.
- ❖ Présence d' indicateurs d' évaluation
- ❖ Evaluation du jury: excellent, projet créatif

Résultats - quelques exemples

- ❖ Porteur: Association locale GAL aux des Condruses
- ❖ Titre : « villages propres aux pays des Condruses »
- ❖ Lieux ciblés: centres de villages et de villes
- ❖ Public ciblé: citoyens et visiteurs de 7 communes (29 600 habitants)
- ❖ Contenu:
 - Aménagement d'espaces publics
 - Création d'un visuel transcommunal « Village propre »
 - Action visant les conducteurs se rendant aux parcs à déchets (distribution de filets et de carbags)
 - Organisation de balade de ramassage
 - Charte zéro déchets
- ❖ Présence d'indicateurs d'évaluation
- ❖ Evaluation du jury: bon, indicateurs à améliorer,

Résultats - quelques exemples

- ❖ Porteur: Ville de Soignies
- ❖ Titre: Quinzaine de la propreté et de la réduction des déchets
- ❖ Lieux ciblés: espaces naturels fréquentés par un large public
- ❖ Public visé: habitants et usagers de la ville, écoliers
- ❖ Contenu:
 - Edition d' un guide sur la Gestion des déchets et de la propreté , posters de sensibilisation
 - Achat et distribution de matériels (cendriers de poches, distributeurs de sachets à déjections canines et sachets, cendriers de rues, gutton électrique)
 - Sensibilisation dans plusieurs écoles
 - Evaluation - Enquête auprès des personnes fréquentant le marché
 - Evaluation de la propreté des lieux prioritaires avant et après la quinzaine
- ❖ Evaluation du jury: pertinence excellente, public peu défini, court terme

Résultats – quelques exemples

- ❖ Porteur: Intercommunale
- ❖ Titre: « Jetons nos sales habitudes »
- ❖ Lieux ciblés: centres villes, rue commerçantes, abords d' école
- ❖ Public visé: habitants de 10 villes partie de l' intercommunale
- ❖ Contenu:
 - Para commandos déchets –déchets géants disposés dans les lieux ciblés
 - Sensibilisation des personnes et signature d' une charte d' engagement
 - Large communication radios et sur les réseaux sociaux
- ❖ Evaluation du jury: sensibilisation innovante basée sur les médias sociaux, manque indicateurs d' efficacité, visibilité faible